

# **SAINT FRANÇOIS DE SALES.**

**ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE.  
FONDATEUR DE LA VISITATION SAINTE-MARIE.  
DOCTEUR DE L'ÉGLISE.  
(1567-1622).**

\*  
\* \*

D'après ses écrits, ses premiers historiens  
et les deux procès inédits de sa canonisation.

\*  
\* \*

**Par Monseigneur TROCHU.**

**TOME III**

**L'épiscopat (1602-1622).**

Nouvelle édition

Éditions Saint-Remi


– 2014 –

Éditions Saint-Remi  
BP 80 – 33410 Cadillac  
05 56 76 73 38  
[www.saint-remi.fr](http://www.saint-remi.fr)

## TROISIÈME PARTIE. L'ÉPISCOPAT. (1602-1622).

### CHAPITRE I. UN CHEF, UN PÈRE, UN DOCTEUR.

La prise de possession. — L'entrée solennelle. — L'intronisation du jeune évêque. — Son évêché. — Sa cathédrale. — L'extraordinaire sermon du III<sup>e</sup> dimanche de l'avent. — L'administration diocésaine. — Le confessionnal de Monseigneur auprès de la grand'porte. — La nuit de l'Escalade à Genève : les prétendues visées du prince-évêque. L'incident du soldat espagnol et le premier mandement de Mgr de Sales. — L'ordination de Noël 1602. — 1603 : les travaux en perspective. — L'infatigable ardeur de l'évêque et docteur : le langage de l'autorité et de la tendresse. — L'ordination du 22 février : le nouveau prêtre et son ange gardien. — Le bref mandement de carême. — La récollection des jours gras. — Le jeûne sans rémission et les disciplines sanglantes. — Valentins et Valentines : la raison profonde de ce désordre.

 MGR François de Sales ayant, par son procureur le chanoine Louis de Sales, pris possession de l'évêché de Genève-Annecy, prévint l'ancien vicaire capitulaire Jean-Antoine Favre de Pérouge — frère du président Antoine Favre — qu'il ferait son entrée en sa ville épiscopale le samedi 14 décembre 1602. Il avait choisi ce jour de la semaine plus spécialement consacré à la Sainte Vierge, « afin, disait-il, que la sainte Mère de Dieu, Mère du souverain Pasteur, soit mon introductrice au bercail de son Fils »<sup>1</sup>.

Donc, en l'après-dîner de ce samedi-là, il s'engagea sur la route d'Annecy. « Une grande troupe de gens de marque, qui étaient accourus de tous côtés, le précédaient et suivaient, pour honorer le triomphe qu'il allait faire. La ville lui avait envoyé quatre des principaux conseillers, députés exprès pour le conduire, qui, s'acquittant fort bien de leur charge, l'introduisirent dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié au faubourg de Bœuf. » Ainsi s'exprime son neveu Charles-Auguste. Cette gracieuse chapelle, le

---

<sup>1</sup> *Année sainte*, manuscrite, p. 514.

nouvel évêque la connaissait bien : étant au collège, il venait y prier pour les âmes des pauvres suppliciés dont le petit cimetière bordait son abside ; une fois prêtre, il en avait été quelques mois le chapelain<sup>1</sup>. C'est là qu'après avoir fait la prière, il fut revêtu de ses Ornaments pontificaux ; et, « du milieu de l'autel, rapporte encore Charles-Auguste, assis en majesté, le visage tourné contre le peuple et la cité, il entendit les harangues des magistrats. Les syndics vinrent les premiers en robe, avec leurs bâtons d'ébène, pour lesquels le sieur Michel Viallon de Nouvelles parla très élégamment ; ce qui fut aussi fait par les premiers du Conseil et de la Chambre des comptes de Genevois ; lesquels étant renvoyés avec une très suave réponse, le maître des cérémonies commanda de marcher. »

« Un valet de ville allait tout premier, couvert d'un manteau rouge. » Deux à deux, « le suivaient gravement les Pères Capucins, les Pères Cordeliers de l'Observance, les Pères de Saint-Dominique, les Chanoines réguliers du Prieuré du Saint-Sépulcre, les Vicaires de l'église paroissiale de Saint-Maurice, les Chanoines de l'église collégiale de Notre-Dame, les Chanoines de l'église cathédrale. » Ensuite venaient la maîtrise et ses musiciens qui « faisaient retentir toutes les rues de leurs chants de joie ». Enfin, précédé d'un prêtre qui tenait « la crosse haut élevée », sous le dais porté « par les sieurs Michel Viallon de Nouvelles, Jean-Baptiste du Four, Étienne Delespine et François Fenouillet, syndics », le jeune pontife « allait bénissant le peuple agenouillé ». Derrière le dais, aussitôt après les porte-mitre, marchait la noblesse, puis une grande foule. Et « il semblait que toute la ville dansait de joie sous l'harmonie des carillons qui se faisaient par les clochers de toutes les églises ».

À la porte de Bœuf, par où le prélat devait pénétrer dans la ville, « la jeunesse d'Annecy salua son pacifique pasteur avec un grand tintamarre de mousquetades ». Bientôt, dans les rues et les galeries retentissantes s'élevèrent des exclamations d'allégresse : « ce bon

---

<sup>1</sup> La chapelle de Notre-Dame de Pitié, tombée en ruine pendant la Révolution, a disparu entièrement.

peuple souhaitait la vie et la félicité à son saint évêque ». Beaucoup pleuraient de bonheur.

On arriva devant la cathédrale. Pour honorer un ancien élève, leur gloire, professeurs et écoliers du collège chapuysien avaient égayé l'austère façade de « peintures, devises, emblèmes, anagrammes, épigrammes et autres sortes de vers »<sup>1</sup>. On entra. « Toute l'église était parée comme une belle épouse. »

La cérémonie de l'intronisation, attendu l'heure tardive, fut assez brève. De la stalle de l'archidiacre, Messire Claude Nouvellet prononça « une très belle et très élégante harangue, souhaitant toutes sortes de félicités et bénédictions célestes au pontife et à son Église ». Une fois chanté le *Te Deum*, Mgr de Sales donna à son peuple sa première bénédiction solennelle. Et « chacun se retira, conclut Charles-Auguste, car il était déjà nuit »<sup>2</sup>.

Le prélat n'eut qu'à traverser la rue, large de quinze pas, pour se rendre à l'évêché. Cette maison, il l'avait louée à l'année pour 500 florins<sup>3</sup> — comme ses prédécesseurs, n'espérait-il pas occuper quelque jour son évêché de Genève, dont Calvin avait fait une prison ? — On l'appelait la « maison Lambert », du nom du prélat qui la bâtit de ses deniers. L'aspect de ce logis Renaissance est un peu austère : une façade en pierres de taille, une porte unique encadrée de deux étroits pilastres sous un fronton triangulaire, quatre fenêtres à meneaux à chacun des deux étages ; point de sculptures<sup>4</sup>. Mais entre ces murs épais, où, pendant huit années,

<sup>1</sup> Tout cela, bien entendu dans le goût du temps ; un mélange du sacré et du profane. Charles-Auguste ne dit-il pas qu'« en la nef pendait un long tombeau », représentant Dieu le Père environné d'anges. Puis, « sous les nues, on voyait la déesse Pallas tout armée, foulant aux pieds le corps de la Gorgone décapité et présentant à Jupiter, ou bien au grand Dieu de tout l'univers, l'écusson du bienheureux évêque, et était écrit en bas en latin : *Par le divin art de Pallas* ». (*Vie*, p. 282.)

<sup>2</sup> Bien que tous les premiers historiens de saint François de Sales aient conté assez longuement cette cérémonie, nous avons préféré suivre presque uniquement le récit de Charles-Auguste. (*Vie*, pp. 280-282.)

<sup>3</sup> Chanoine Gonthier, *Œuvres historiques*, t. I, p. 384.

<sup>4</sup> La « maison Lambert » existe toujours, extérieurement inchangée. C'est le n°15 de la rue Jean-Jacques-Rousseau. — Cette rue, au temps de notre saint,

fleuriront tant de vertus, d'où rayonnera tant de lumière, règne une tranquillité quasi monastique.

Le lendemain, qui était le troisième dimanche de l'avent, Mgr François de Sales commençait en toute simplicité son existence d'évêque. Il assista aux offices de sa cathédrale. Des cathédrales, il en existe d'autrement vastes, d'autrement belles<sup>1</sup> ; il n'y en eut pas peut-être de plus aimées. François n'était ni amateur ni critique d'art : il ne s'inquiéta point de savoir si ce monument de style disparate, dont les trois nefs sont gothiques et la façade néogrecque, réalisait toutes les règles de la beauté. La cathédrale de son sous-diaconat, de son diaconat, de sa prêtrise renfermait ses plus délicieux souvenirs ; elle était par excellence sa « maison de prière » ; elle était la maison de son Dieu. — De même s'attachera-t-il pour des raisons surnaturelles à son « petit Annecy, où j'ai appris à me plaire, écrira-t-il un jour, puisque c'est la barque dans laquelle il faut que je vogue pour passer de cette vie à l'autre »<sup>2</sup>.

Troisième dimanche de l'avent : la station préparatoire à Noël battait donc son plein. Aux vêpres, François ne put se retenir de monter en chaire. Il y parut pour la première fois avec les ornements pontificaux, « la crosse à la main et la mitre en tête ». Et « la grâce qu'il avait reçue de la Très Sainte Trinité durant l'action de son sacre<sup>3</sup> » opéra de nouveau. Il voulait préparer les âmes aux fêtes de la Nativité. Il commença sur ce thème, mais bientôt, « comme s'il eût été ravi en extase, il raconta à son peuple sans s'en apercevoir toutes les merveilles qui lui étaient arrivées lors de son

---

s'appelait rue des Fours, « en raison des fours banaux qui s'y trouvaient ». Elle s'est appelée depuis « rue Echaquet ou de la Monnaie, de la Juiverie, des Cordeliers ou de Saint-François, de Saint-Pierre, rue Rousseau pendant la Révolution, jusqu'en 1822, rue de l'Évêché jusqu'au 28 septembre 1904, et redevint à cette date, par décret du Président de la République, rue Jean-Jacques-Rousseau » (J. Dufresne, *Promenade en zigzag à travers Annecy*, p. 183).

<sup>1</sup> La cathédrale d'Annecy mesure 44m 50 en longueur, 20m en largeur ; la grande nef a une élévation de 17m 30 sous voûte. Mais on sait que cette église conventuelle n'était devenue cathédrale que par occasion et par la force des choses.

<sup>2</sup> À M. Antoine des Hayes, 12 octobre 1607 (*Œuvres*, t. XIII, p. 324).

<sup>3</sup> *Année sainte*, manuscrite, p. 515.

sacre »<sup>1</sup> dans l'église du village natal. Il rougissait depuis rien que d'y penser. — Cependant qu'y faire ? « Il était hors de soi-même et n'avait pu que s'abandonner à la grâce<sup>2</sup>. »

Il ne faudrait pas conclure de ces états mystiques que le jeune évêque perdît pour autant le sens des réalités pratiques quotidiennes. « Il appliqua aussitôt son esprit, atteste Charles-Auguste, aux urgentes affaires de son diocèse. »<sup>3</sup>

Dès le lundi 16 décembre, il organise l'administration diocésaine. En présence de son Chapitre cathédral, il crée vicaires généraux les chanoines Jean-Antoine Favre de Pérouge et Jean Déage ; il établit procureur fiscal le chanoine Favre d'Usillon, greffiers Maurice de la Combe et Maurice Dumont ; geôlier des prisons de l'Officialité, un nommé Claude Furier.

Mais voilà que, dans la journée même, d'anciens pénitents de M. le Prévôt se présentaient à l'évêché pour solliciter de Sa Seigneurie Illustrissime la faveur de lui confier de nouveau le soin de leurs consciences. Comment refuser ? Il s'agissait des âmes. Sans plus attendre, Monseigneur rendit visite à son confessionnal d'autrefois. Et le mardi 17, il le faisait transporter « proche de la porte par laquelle on entre du côté de l'évangile »<sup>4</sup>. Tout évêque qu'il était, François de Sales n'était pas entièrement le maître dans sa cathédrale puisqu'elle était restée l'église conventuelle Saint-François. À l'un des Franciscains présents à ce transfert il dit avec bonhomie : « Je m'assure que le Père Gardien voudra bien que, sans laisser d'être homme de paix, je fasse pour cette fois ce petit remuement dans son église, car il considérera que si la mort vient par la fenêtre, le bon pasteur, avec l'aide du véritable et essentiellement unique Pasteur, doit se tenir à la porte. Il faut donc que je sois en ce lieu pour appeler et recevoir mes brebis au saint tribunal de la confession ; car c'est la Pénitence qui les introduit dans le parc de Jésus-Christ. »<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> Charles-Auguste de Sales, *Vie*, p. 282.

<sup>2</sup> *Année sainte*, manuscrite, p. 515.

<sup>3</sup> *Vie*, p. 282.

<sup>4</sup> Charles-Auguste de Sales, *Vie*, p. 68.

<sup>5</sup> *Année sainte*, manuscrite, p. 517.

Parmi les toutes premières brebis qui se confièrent à ce bon pasteur il faut nommer une future visitandine, Marie-Antoinette de Nouvelles, que son rude père avait mariée toute jeune pour l'empêcher d'être religieuse et qui, veuve à vingt-six ans, chargée de six enfants, venait confier au cœur paternel du saint évêque ses regrets, ses chagrins et ses espoirs<sup>1</sup>.

Déjà s'était répandu dans la ville le bruit d'un événement qui, s'il eût tourné à bien pour le duc Charles-Emmanuel, aurait sans aucun doute modifié profondément la destinée de François de Sales.

Le duc, plus que jamais, brûlait du désir de conquérir Genève. Dans ce dessein, même depuis le traité de Lyon, il avait gardé bon nombre de ses soldats sur pied de guerre. Donc, pendant la nuit du samedi au dimanche — 21 et 22 décembre<sup>2</sup> — Charles-Emmanuel se posta à une faible distance de la ville avec plus de trois mille soldats, tandis que quatre cents hommes se glissaient en silence vers Genève, emportant des échelles, des claies, tout un matériel de siège. « Ils devaient à l'aube du jour ouvrir les portes et abattre les ponts-levis, pour recevoir le reste des troupes savoyardes rangées en bataille à Plain-Palais ; lorsqu'un de ces incidents, si communs dans les expéditions de nuit, fit manquer l'entreprise. Un homme dont on voulut se saisir s'échappa et courut donner l'alarme. Aussitôt le son des cloches mit tous les habitants sur pied ; d'un autre côté, des pétards qui devaient renverser les portes manquèrent leur effet. Les échelles furent brisées à coups de canon, et tout ce qui avait pénétré à l'intérieur des murailles fut tué ou pris »<sup>3</sup> ; à l'exception, il est vrai, des soldats catholiques cachés par Jacqueline Coste, la bonne servante, dans les caves de l'*Écu de*

<sup>1</sup> *Année sainte*, t. VII, p. 345.

<sup>2</sup> C'est le 12 décembre que Genève célèbre encore l'anniversaire de l'*Escalade*. L'événement se produisit, en effet, dans la nuit du 11 au 12 décembre 1602, *mais selon le calendrier julien* — en retard de dix jours — que la « ville-église » ne devait répudier que le 1<sup>er</sup> janvier 1701. La Savoie avait déjà adopté le *calendrier grégorien*, d'après lequel l'*Escalade* eut bien lieu dans la nuit du 21 au 22 décembre.

<sup>3</sup> Marquis Costa de Beauregard, *Mémoires historiques sur la Maison Royale de Savoie et sur les pays soumis à sa domination...* Turin, Pic, 1816, t. II, p. 124.



France et qu'elle fit s'évader sous un déguisement<sup>1</sup>. « Quelques officiers, qui s'étaient rendus prisonniers de guerre à des membres du gouvernement, furent le lendemain condamnés à une mort ignominieuse par le Conseil. <sup>2</sup> »

Lorsque, au point du jour, Charles-Emmanuel se présenta devant la ville avec le gros de sa troupe, contre toutes prévisions, il trouva les portes closes. C'était un échec complet. Et tandis que les calvinistes genevois considéraient ce combat nocturne comme l'un des faits d'armes les plus brillants de leur histoire en Savoie, la déception fut amère chez les catholiques qui savaient comprendre. Le nouveau prince-évêque était de ceux-là. C'est qu'en effet, comme l'a dit un historien consciencieux, le duc, vainqueur, « n'aurait rien négligé pour rétablir à Genève la religion qu'il croyait, avec raison, être la seule véritable, et sans doute il eût réussi. C'eût été là un rude coup porté à la réformation, surtout à ces églises protestantes de France qui regardaient toujours vers Genève comme vers leur plus sûre lumière. Peut-être même, pour plusieurs d'entre elles, c'eût été l'épreuve suprême. L'entreprise du 22 décembre échoua ; la cité du Léman demeura ce qu'elle était alors si fière d'être l'arche sainte de la réforme et la Rome protestante. Et nous autres, enfants de l'Église romaine, nous continuons d'avoir au cœur l'extrême regret de songer que ses fils, à elle, sont toujours pour nous des frères séparés »<sup>3</sup>.

Il semble difficile de mieux rendre ce qu'on devine des pensées de François de Sales sur un fait, tout politique et militaire en apparence, mais dont les répercussions religieuses eussent été si considérables. Dans tous les écrits du saint, on ne trouve qu'une seule allusion à l'*Escalade*, et encore dix-neuf années après l'événement<sup>4</sup>. Le duc, a-t-on prétendu, lui avait communiqué

---

<sup>1</sup> Mère F.-M. de Chaugy, *Les vies de VII Religieuses de l'Ordre de la Visitation*, p. 373.

<sup>2</sup> Marquis Costa de Beauregard, *Mémoires historiques...*, t. II, p. 124.

<sup>3</sup> Alain de Becdelièvre, *L'Escalade de 1602 : l'histoire et la légende*, Annecy, Niérat, 1905, p. 43.

<sup>4</sup> Voici le texte du saint : « Au reste, M. de Sonnaz est fils de M. de Sonnaz qui fut pendu à Genève pour le service de Son Altesse, lors de l'*Escalade*... » (Lettre à M. Jean Carron, 29 novembre 1621. — *Œuvres*, t. XX, p. 201.)

d'avance son projet de prendre Genève ; de cela, aucune preuve. Certains chroniqueurs ont assuré que M. de Sales avait choisi à dessein pour son sacre la date du 8 décembre, afin de pouvoir célébrer la Noël dans sa cathédrale Saint-Pierre recouvrée. Or nous savons comment les circonstances imposèrent pour ainsi dire cette date à l'élu, indépendamment d'un projet dont il n'avait point reçu la confiance. On a même, à cette occasion, créé de la légende : « Cette rentrée de l'évêque dans la cathédrale Saint-Pierre semblait si certaine que les ornements pour les solennités catholiques, après la victoire, étaient fabriqués d'avance à Turin, et 80 mulets portant les cierges et les draperies traversaient déjà les Alpes. »<sup>1</sup>

En réalité, au sujet de cet incident obscur, tout ce qu'on peut affirmer sans crainte d'erreur, c'est que le prince-évêque fût allé avec joie, entouré de ses chanoines, officier à la cathédrale Saint-Pierre de Genève. Que fut reconstituée sur la rive du Léman cette petite république encadrée jadis dans le duché de Savoie et administrée par son chef religieux et par le conseil des magistrats, ou que la « ville-église » entrât dans l'apanage de Charles-Emmanuel, pour l'instant cela lui importait assez peu ; le tout, pour lui, c'était que Genève redevînt catholique.

\*  
\* \*

Quoi qu'il en soit, l'échauffourée de l'*Escalade* ne semble pas avoir troublé sa paix. Nous le voyons continuer d'expédier les affaires courantes.

---

<sup>1</sup> J. Gaberel, *Les guerres de Genève aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles et l'Escalade*, 12 décembre 1602, Genève, Schuchardt, 1880, p. 132. — Peut-être eût-on trouvé aussi aisément à Annecy, beaucoup moins éloigné de Genève que Turin, assez d'ornements et de cierges pour les messes de Noël en la cathédrale Saint-Pierre. Baulacre, dans sa *Vie de Lesdiguières* attribuée à ce maréchal, encore huguenot combattif, le soin des dits mulets. Mais le duc eût choisi, ce semble, un autre personnage pour préparer ces fêtes catholiques. D'autre part, il y a bien dans la vie de Lesdiguières une histoire de mulets conservée par une tradition locale : deux de ces bêtes, chargées de vaisselle d'argent, auraient culbuté dans le lac d'Annecy, entre Angon et Tallaires, mais le fait paraît devoir être rapporté à bien plus tard. (Cf. Ducis, *Annecy et les ducs de Genevois...*, II, p. 27.)

Le jeudi 16 décembre, il lance son premier mandement.

Coupable d'un meurtre, un soldat des petites garnisons espagnoles restées dans le pays, Antonio Garcia, s'était réfugié, en vertu du droit d'asile, dans l'église de Faverges, d'où l'officier Carillo menaçait de le déloger pour l'enfermer au corps de garde. Le mandement s'ouvrait de façon solennelle :

Nous FRANÇOIS DE SALES, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique Évêque et Prince de Genève, aux bien-aimés en Jésus-Christ, à celui qui règle les affaires de la guerre pour la milice du Roi catholique, et autres, tant soldats qu'autres personnes à qui il appartiendra, qui sont pour quelque temps ou qui demeurent dans ce diocèse : salut dans le Seigneur.

L'inviolabilité comme lieu de refuge était encore reconnue à certaines églises ; en vertu de ce droit très ancien, les gens de justice n'en pouvaient extraditer un coupable qu'après avoir prêté sur l'évangile le serment qui le garantissait contre la torture et la mort. L'évêque de Genève maintient la tradition avec force. Comme du reste il le fera en tous ses mandements, il parle ici en chef et en maître :

Nous, écrit-il, à qui il appartient de veiller, autant pour conserver les immunités de l'Église que pour avoir un soin très particulier de notre salut, selon la charge qui Nous a été imposée, vous mandons expressément et précisément par ces présentes, sous peine d'excommunication, de ne point entrer pour ce sujet dans des lieux saints, soit dans une église consacrée à Dieu, et de ne point user de violence pour arracher cet homme de l'autel, afin de le forcer de sortir de l'église, étant fondé sur une telle exemption, même sous prétexte de rendre ou de faire la justice<sup>1</sup>.

Le lieutenant Carillo ayant passé outre, un nouveau mandement fut nécessaire pour le réprimander et menacer encore deux jours plus tard ; une sentence épiscopale en faveur d'Antonio Garcia, prononcée le 1<sup>er</sup> janvier 1603, eut-elle le résultat attendu ? C'est à

---

<sup>1</sup> *Œuvres*, t. XXIV, pp. 208-210. L'autographe de ce *mandement* devait être en latin comme celui qui le suivit peu après et dont on a l'autographe en cette langue. Le texte donné ici est une traduction déjà ancienne conservée au premier monastère de la Visitation de Paris.

croire que non, car le lieutenant Carillo prétendit avoir « une très juste raison » — ce qui, dans un sens, était vrai — d'extrader cet homicide<sup>1</sup>.

Des cas semblables se présenteront parmi ces troupes mercenaires : on verra la soldatesque piller les voitures des paysans qui viennent au marché, battre et estropier les gens, attaquer même les dépositaires de l'autorité qui veulent rétablir l'ordre<sup>2</sup>. Sa Seigneurie Révérendissime se lassera de sa débonnairété ; si bien qu'un jour de 1604, Noble Charles de Simiane, seigneur d'Albigny, gouverneur de Savoie, recevra de l'évêché le petit billet suivant :

Monsieur, le désir que vous avez que les soldats puissent être tirés des lieux sacrés pour être châtiés selon leurs démérites est fort juste et propre à la conservation du bien public. J'ai eu tant de distraction — c'est-à-dire ici d'ennui — pour ne l'avoir pas voulu permettre, que j'ai bien occasion aussi de mon côté de souhaiter que les lois de l'immunité des églises soient modérées à cet effet.

Ce n'est néanmoins pas à moi de le faire, qui suis sujet ; c'est pourquoi j'ai supplié Monsieur le Nonce de m'en faire venir un petit mot de déclaration...<sup>3</sup>

Mais dans l'un des jours, le 21 décembre 1602, où, par un second mandement, il devait réitérer des menaces, le jeune pontife exerçait pour la première fois l'une des plus hautes fonctions de sa charge, et ceci dut bien le consoler de cela. En ce samedi des quatre-temps, il conférait les ordres dans son église cathédrale. Déjà il avait reçu en particulier chacun des ordinands. La plupart voulurent se confesser à lui. « Les sages du monde, rapporte l'*Année sainte*, lui dirent de ne pas prendre cette coutume, parce que cela l'accablait. « Hélas ! répondit le saint, je ne vais pas les inviter ; ce sont eux qui se présentent à moi... Dieu le permet, afin que le pasteur connaisse ses brebis et soit connu d'elles. »<sup>4</sup> Parmi les jeunes hommes qui vinrent ainsi vers lui et à qui il imposa les

<sup>1</sup> Réponse de don Antoine Carrillo au premier mandement du saint, *Œuvres*, t. XXIV, p. 303.

<sup>2</sup> Cf. chanoine Ducis, *Anney et les ducs de Genevois et de Nemours*, II, *passim*.

<sup>3</sup> D'Anney, 20 juin 1604 (*Œuvres*, t. XII, pp. 281-282).

<sup>4</sup> T. II, p. 562.

mains, il y en avait un qu'il estimait pour sa science et sa vertu : Philippe de Quoex, originaire de Talloires ; Philippe venait d'achever à Rome ses études théologiques, et François lui avait confié son frère Louis, étudiant lui-même, afin qu'il l'« apprivoisât avec »<sup>1</sup> la Ville éternelle. Devenu pénitencier de l'église cathédrale, le chanoine de Quoex entendra en confession pendant de longues années son cher et saint évêque<sup>2</sup>.

Et voilà que l'an de grâce 1603 commence. Ce sera pour Mgr François de Sales une période de déplacements continuels, d'incessantes sollicitudes, d'affaires accablantes : étude des besoins du diocèse, mesures administratives, visite des paroisses... Cependant il n'aura garde d'oublier que, selon le concile de Trente, « l'exercice de la prédication est la fonction principale des évêques »<sup>3</sup>. Il veille la nuit afin de préparer ce ministère si important de la parole ; il ne peut, il est vrai, se donner les loisirs de rédiger tous ses discours comme le feront bientôt en France d'illustres évêques, maîtres de la chaire ; pour lui, confiant dans le secours de l'Esprit-Saint, il continue de jeter sur la première feuille venue des plans, quelques notes brèves, mélanges de latin et de français, ou plus simplement des versets de l'Écriture, guides de sa pensée. Mais parmi ces trop courtes ébauches, brillent de soudains éclairs. Ce sont des applications neuves et lumineuses des textes sacrés ; il les allègue pour établir les grandes vérités qui ont ses préférences : l'autorité de la Tradition, la vertu des sacrements, l'origine divine de l'Église romaine. Dans cette Église, arche du salut, s'est levé un nouveau Docteur.

Autant qu'on peut le suivre en ces débuts de son épiscopat, les lundis 17, 24 février et 3 mars, il prêche pour les Pénitents de la Sainte-Croix. Au cours du carême pendant lequel il ne manquera pas d'aller entendre son cher Père Fourier qui donne la station traditionnelle en l'église Saint-Dominique, il parlera lui-même à son peuple dans les divers sanctuaires de la ville. On note de ses sermons les vendredis 7, 14 et 21 mars, mais que d'allocutions

---

<sup>1</sup> *Lettre* à Philippe de Quoex, 13 octobre 1599 (*Œuvres*, t. XII, p. 30).

<sup>2</sup> Père de la Rivière, *Vie*, p. 589.

<sup>3</sup> Session XXIV, ch. IV.

dont le souvenir même s'est perdu ! « Quand il était en cette ville, atteste Georges Rolland, il prêchait tous les dimanches et fêtes. »<sup>1</sup> « Je l'ai vu, surenchérit Messire François Bochut, je l'ai vu, par manière de dire, un million de fois prêcher d'un grand zèle en divers endroits la foi catholique. »<sup>2</sup> Et alors, comme l'écrit dom Mackey, sa parole eut « une puissance irrésistible et un charme nouveau. Il ne paraissait plus seulement dans la chaire comme un maître instruisant ses disciples, mais comme un père s'adressant à ses enfants ; il ne parlait plus seulement le langage de la persuasion, mais celui de l'autorité et de la tendresse paternelles : aussi emportait-il d'assaut toutes les résistances »<sup>3</sup>. « J'ai souvent ouï, certifie Pierre Paget, qu'il appelait son peuple en ses prédications « mon cher peuple », par tendreté d'amour<sup>4</sup>. » C'est qu'il prêchait, dit un autre, pour « rechercher le profit et non l'applaudissement »<sup>5</sup>. La simplicité de son style, sa claire diction, son geste parlant rendaient compréhensibles aux plus humbles les considérations les plus élevées. Expliquait-il par exemple comment se récite le rosaire, il prenait dans ses doigts le chapelet qu'il portait attaché à sa ceinture ; il expliquait l'usage des gros et des petits grains, marquant ce qu'il faut méditer de chaque mystère<sup>6</sup>. C'était une véritable leçon de choses.

Cette méthode sans prétention et apparemment sans apprêt, il l'eût voulu, dirait-on, inculquer à ses collègues de l'épiscopat. En tout cas, il l'a conseillée à l'un de ses amis, Mgr Antoine de Revol, un dauphinois tout récemment promu à l'évêché de Dol en Bretagne :

Vous devez, en toute façon, prendre résolution de prêcher votre peuple, lui écrivait-il le 3 juin 1603... Ne vous laissez pas emporter à une considération, qui vous puisse détourner de cette résolution. Ne le faites

---

<sup>1</sup> *1<sup>er</sup> Procès*, t. II, art. 35.

<sup>2</sup> *1<sup>er</sup> Procès*, t. III, art. 24.

<sup>3</sup> *Œuvres*, t. VIII, pp. VIII-IX.

<sup>4</sup> *1<sup>er</sup> Procès*, t. III, art. 27.

<sup>5</sup> Guichard Rosset, *1<sup>er</sup> Procès*, t. III, art. 27.

<sup>6</sup> François du Nyèvre, *1<sup>er</sup> Procès*, t. III, art. 26.

pas pour devenir grand prédicateur, mais simplement parce que vous le devez et que Dieu le veut.

Le sermon paternel d'un évêque vaut mieux que tout l'artifice des sermons élaborés des prédicateurs d'autre sorte. Il faut peu de chose pour bien prêcher, à un évêque, car ses sermons doivent être des choses nécessaires et utiles, non curieuses ni recherchées ; ses paroles simples, non affectées ; son action paternelle et naturelle, sans art ni soin, et pour court qu'il soit et peu qu'il dise, c'est toujours beaucoup<sup>1</sup>.

Pareils avis révèlent une fine psychologie des foules : notre saint a déjà expérimenté le prestige qui auréole aux yeux du peuple chrétien la dignité épiscopale.

Mais par-dessus tout, pour convaincre les intelligences et toucher les cœurs, il y avait chez Mgr François de Sales l'ascendant de la sainteté. « Jamais, atteste encore Pierre Puget, il ne commença ses sermons qu'il ne fit en chaire une brève oraison mentale, et souvent je lui ai vu les conclure avec des oraisons si ferventes, sans remuer les yeux élevés en haut, ouvrant les bras ou joignant les mains, que plusieurs avec moi croyaient qu'il vît Dieu<sup>2</sup>. » « Il me semblait, ajoute Victor de Vincent, que c'était un ange ou un apôtre qui nous distribuait la divine parole. »<sup>3</sup> Un matin, François du Nyèvre, alors « escholier », arrivait en retard à la cathédrale avec un sien compagnon ; le jeune évêque était en chaire. « Il nous paraissait, a-t-il dit, tout enflammé plus encore que de coutume ; et nous, l'un à l'autre : « Ce grand prélat sera un jour un saint, et si nous pouvons voir cela, que nous célébrerons bien sa fête ! »<sup>4</sup>

En cette année 1603, les prédications se succèdent, et aussi les ordinations. Le 22 février, samedi des quatre-temps de carême, l'évêque et prince de Genève en est déjà à la cinquième cérémonie de ce genre<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> *Œuvres*, t. XII, p. 193.

<sup>2</sup> *1<sup>er</sup> Procès*, t. III, art. 33.

<sup>3</sup> *1<sup>er</sup> Procès*, t. III, art. 26.

<sup>4</sup> *1<sup>er</sup> Procès*, t. III, art. 26.

<sup>5</sup> En plus de l'ordination de Noël 1602, il confère la tonsure à des clercs isolés les 3 et 5 janvier, le 1<sup>er</sup> février 1603 (Registre de l'évêché d'Annecy). Jusqu'à la fin de 1603, on relève au registre sept nouvelles cérémonies d'ordination.

Son diocèse, malheureusement, ne possède pas de séminaire ; quelques ordinands, ceux de la noblesse surtout, se sont instruits dans des universités ; d'autres, en des abbayes ou des presbytères ; d'où une formation d'inégale valeur, et qui chez quelques-uns, forcément, laisse à désirer. Faute de ressources, Mgr de Granier n'avait pu réaliser le décret du concile de Trente sur les écoles sacerdotales<sup>1</sup> ; son successeur devait, pour l'instant, se contenter du minimum et s'en tenir à un second décret qui demande à l'évêque « d'appeler à la ville, quelques jours avant l'ordination, quiconque aura l'intention de s'engager au ministère sacré des autels, puis de rechercher et examiner avec soin la famille, la personne, l'âge, l'instruction, les mœurs, la doctrine et la foi de ceux qui doivent être ordonnés »<sup>2</sup>. Dès le commencement, Mgr de Sales fit preuve, en ces probations, d'une juste sévérité. Il se faisait assister par un jury de prêtres, comme l'exige le concile, puis « avec eux, en son logis, raconte Georges Rolland, il procédait à l'examen des candidats aux ordres. Et s'ils ne se trouvaient capables et avec attestation suffisante de leur vie et bonnes mœurs, il les renvoyait à une autre fois »<sup>3</sup>.

Selon la coutume du diocèse, Mgr de Sales ne devait conférer les ordres majeurs que cinq fois l'an : « aux quatre-temps et le samedi *ad sitientes* »<sup>4</sup>. D'ordinaire, les ordres mineurs précédaient immédiatement le sous-diaconat. Quant à la tonsure, comme elle se peut donner tous les jours et à toute heure, les candidats se présentaient à l'évêché selon leur convenance ; de là, la multiplicité des cérémonies.

---

<sup>1</sup> Session XXIII, ch. XVIII. — « Voulant toutefois donner une preuve de sa bonne volonté, écrit le chanoine Fleury, Mgr de Granier réunit cinq ou six jeunes gens dans une maison voisine de celle qu'il habitait et leur donna des leçons. Il dut plus tard y renoncer à cause de ses courses, mais il les plaça avec tous ses encouragements au collège chapuyzien, qu'il pourvut de maîtres habiles et pieux. » (*Histoire de l'Église de Genève*, t. II, p. 131.)

<sup>2</sup> Session XXIII, ch. VII.

<sup>3</sup> *1<sup>er</sup> Procès*, t. II, art. 47.

<sup>4</sup> Ce dernier samedi est celui qui précède le dimanche de la Passion ; il est ainsi dénommé à cause de l'*introït* de sa messe qui commence par le mot *Sitientes*.



Celle du samedi 22 février fut pour notre jeune prélat particulièrement émouvante. Sa mère, tous les siens, se tenaient aux premiers rangs de l'assistance, car il ordonnait prêtre l'un de ses frères, Jean-François de Sales, âgé de vingt-quatre ans.

Puis il se passa quelque chose de miraculeux. Ce jour-là même, au dire de l'*Année sainte*, François allait confier à son frère Louis « qu'il contractait une alliance particulière avec les saints Anges de ceux sur lesquels il imposait les mains<sup>1</sup> ». Or, a raconté Charles-Auguste, il se trouvait parmi les ordinands « promus à la prêtrise, un certain étranger auquel Dieu avait fait tant de grâces, qu'il avait la vue de son bon Ange. Cet homme, après la célébration des ordres, voulant sortir de l'église, se tenait arrêté à la porte, comme s'il eût disputé avec quelqu'un la prérogative de la sortie. Le bienheureux évêque survenant aussi pour sortir, prit garde à cette cérémonie extraordinaire et tira le nouveau prêtre à part, lequel confessa franchement qu'il disputait avec son bon Ange. « Et la raison est, dit-il, parce que, devant que je fusse prêtre, il me précédait toujours ; et maintenant je me suis arrêté parce qu'il s'arrêtait aussi à la sortie et ne voulait point passer devant moi. » Le serviteur de Dieu admira fort cette chose et s'en servit depuis souvent d'exemple en célébrant les ordres, pour recommander la dignité sacerdotale »<sup>2</sup>.

Le carême de l'an de grâce 1603, le Révérendissime Évêque l'avait annoncé par un mandement sec et bref, où s'affirmait une fois de plus son caractère de chef et de maître spirituel. À tous, aux prêtres aussi bien qu'aux fidèles de son diocèse, il dicte, il « intime » leur devoir. Mais il nous faut l'entendre pour nous bien

---

<sup>1</sup> T. II, p. 562.

<sup>2</sup> *Vie*, p. 286. — Dans la liste de cette ordination du carême 1603 ne figure qu'un seul étranger pour la prêtrise. Il était du diocèse de Tarentaise et s'appelait humblement Guillaume Puret. C'est donc ce nouveau prêtre qui aurait eu la vision de son bon Ange. Le saint avait raconté le fait à son ami Antoine Favre, mais sans lui révéler le nom de l'ordinand. Un témoin du 1<sup>er</sup> Procès, Michel Charbonnel (t. III, p. 1118), l'avait « souvent ouï dire au feu M. Favre, premier président de Savoie... Pour moi, conclut Michel, j'ai cru pieusement que c'était le serviteur de Dieu, mais qui ne voulait se déclarer par humilité ».

convaincre, s'il en était besoin encore, que sa vertu dominante, à cette époque du moins, c'est la force.

FRANÇOIS DE SALES, par la grâce de Dieu et du Saint Siège Apostolique, Évêque et Prince de Genève, à tous ceux qui ces présentes verront, salut.

Suivant les Ordonnances et Constitutions apostoliques et le général consentement de l'Église de Dieu, Nous intimons par ces présentes le jeûne et l'abstinence du saint Carême en tout ce diocèse, défendant très expressément à toutes personnes, de quelle qualité qu'elles soient, de ne point manger, vendre ni débiter les viandes lesquelles, selon les lois et coutumes de l'Église, sont prohibées en ce temps-là, sans expresse licence par écrit de Nous, notre Vicaire général ou autres à ce députés, nommés au bas des présentes.

Par lesquelles Nous intimons encore le Synode pour le mercredi du second dimanche après Pâques, selon la louable coutume ; commandant à tous curés, et autres à qui il appartiendra, de s'y trouver personnellement pour y entendre les Constitutions et Ordonnances nécessaires à leur charge et bien de leur troupeau.

Nous intimons aussi la résidence à tous ceux qui ont des bénéfices qui, de droit ou par coutume, le requièrent ; à ce que, dans deux mois précisément dès la publication des présentes, ils aient à se rendre en leur devoir pour exercer personnellement leurs charges et offices, ou dire cause pour laquelle ils pourraient prétendre n'y être obligés ; à faute de quoi, il sera procédé contre eux, selon la rigueur des lois et canons.

Donné à Neci, le 15 janvier 1603<sup>1</sup>.

Qui oserait juger outré chez cet évêque de trente-cinq ans ce ton d'assurance et d'autorité ? Il a pour lui son droit, son devoir, sa conscience, et de ce qu'il commande il donne l'exemple tout le premier. Dans le règlement qu'il s'est tracé pendant la retraite de son sacre, il a déterminé que « tous les ans, par l'espace de huit jours, et davantage quand il pourra, il fera la récollection et purgation de son âme, et ce temps pendant, examinera ses succès et progrès depuis l'année passée ; et, après avoir marqué les principales offenses, il les accusera à son confesseur, avec lequel il conférera de ses mauvaises inclinations et difficultés au bien... Et

---

<sup>1</sup> *Œuvres*, t. XXIII, pp. 261-262.

renouvellera tous les bons propos et desseins que Dieu lui avait baillés.»<sup>1</sup> Or, « au commencement qu'il fut évêque, a dit son confesseur dom Jean de Saint-François, Mgr de Sales « choisit pour cette récollection le temps de carême-prenant — les jours gras — tant pour n'être pas témoin de la débauche du peuple, qu'on ne peut pas presque empêcher, que pour revenir du désert aux prédications et grandes œuvres, à l'imitation de Notre-Seigneur et de saint Jean son précurseur »<sup>2</sup>.

Et non seulement il observa rigoureusement les abstinences et les jeûnes, mais souvent il usa de sa discipline avec une effrayante rigueur ; « car, dit Charles-Auguste, c'est ainsi que le témoignait son confesseur, homme d'une sincérité non pareille, auquel il la remettait quelquefois toute sanglante pour la refaire ». Chaque vendredi de carême, il fera « les exercices des Pénitents de la Sainte-Croix ». Couvert d'un sac et pieds nus, il passera avec eux l'austère nuit du jeudi au vendredi saint<sup>3</sup>.

Il faisait ainsi pénitence pour ce qu'il appelait ses offenses et pour celles de son peuple. Âme d'une exquise délicatesse, il eût voulu détruire en son bercail chéri jusqu'aux germes et aux apparences du péché.

Il existait dans beaucoup de régions un vieil usage, celui des *Valentins* et des *Valentines*, qui s'est conservé jusqu'à nos jours en Grande-Bretagne. Saint Valentin, prêtre romain du III<sup>e</sup> siècle, ne se doutait pas assurément, le jour de son martyre qui arriva un 14 février, qu'il deviendrait le patron des jeunes gens et des jeunes filles à marier, et qu'au jour de sa fête seraient élus par le sort des *Valentins* et des *Valentines* ; et cela, parce que, mis en prison et destiné à la mort par un décret de l'empereur Claude, il avait guéri miraculeusement la fille aveugle de son geôlier, et acquis de la sorte comme un pouvoir sur l'influence des beaux yeux. Malheureusement, dans le diocèse d'Annecy, un usage qui, à son

---

<sup>1</sup> *Œuvres*, t. XXII, pp. 124-125.

<sup>2</sup> *Vie*, pp. 194-195.

<sup>3</sup> *Vie*, p. 286. — « On a trouvé après sa mort sa discipline tout usée, écrit don Jean de Saint-François bien renseigné, et son confesseur a avoué qu'il la lui avait refaite trois ou quatre fois. » (*Vie*, p. 194.)

origine, ne fut sans doute qu'un amusement inoffensif, avait dégénéré en désordre. « Les jeunes fripons et débauchés, raconte Charles-Auguste de Sales, allaient par les rues, baillant aux hommes et aux femmes des bullettes de papier ou de satin, dans lesquelles étaient écrits les noms des hommes et des femmes, mais principalement des garçons et des filles, que celles-ci appelaient leurs *Valentins* et ceux-là leurs *Valentines*, qu'ils étaient obligés de conduire au bal et de servir tout particulièrement le reste de l'année ; avec quel scandale et ruine du salut des âmes, il ne se peut bonnement dire, car on était contraint d'aller aux assemblées des méchants et enfants perdus ; d'où venait que la piété était aussitôt bannie des esprits les mieux cultivés, et les dissolutions étaient entretenues, surtout les vices de la chair. »

De la sorte, d'année en année, se perpétuaient dans le pays le péché et le scandale. En cette année 1603, le jour des Cendres tombait l'avant-veille de la saint Valentin. « Voulant apporter du remède à ces maux, continue Charles-Auguste, le bienheureux François, dans une prédication reprit aigrement ces insolences et débauches, les défendit par édit public, implorant même l'aide du bras séculier... S'il n'a pas aboli complètement cette méchante coutume, conclut avec quelque mélancolie le chroniqueur qui pouvait lui-même en constater la survivance, à tout le moins il l'a de beaucoup diminuée. »<sup>1</sup>

Ces jeunes gens et ces jeunes filles, ces hommes, ces femmes mariés qui s'étaient laissé prendre à la tentation et ne fréquentaient plus les sacrements, c'étaient pourtant des catholiques, mais à beaucoup, François ne le savait que trop, il manquait une connaissance suffisante des choses de la foi. Et c'est pour cela que leur évêque ne laissera passer aucune occasion de les instruire. Ah ! que n'avaient-ils tous dès leur bas âge reçu une solide formation religieuse !...

Aussi, en plus de ses charges nouvelles, l'ancien missionnaire du Chablais résolut-il de mettre au premier plan de son action épiscopale la formation chrétienne de l'enfance. « Après avoir

---

<sup>1</sup> *Vie*, pp. 284-285.

---

donné ordre aux affaires des grands, il est juste de penser à celles des petits », devait-il déclarer lui-même « avec une douceur ravissante »<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> *Année sainte*, t. VI, p. 543.

**TROISIÈME PARTIE. L'ÉPISCOPAT. (1602-1622). . . . . 3****Chapitre I. Un chef, un père, un docteur. . . . . 3**

La prise de possession. — L'entrée solennelle. — L'intronisation du jeune évêque. — Son évêché. — Sa cathédrale. — L'extraordinaire sermon du III<sup>e</sup> dimanche de l'avent. — L'administration diocésaine. — Le confessionnal de Monseigneur auprès de la grand'porte. — La nuit de l'Escalade à Genève : les prétendues visées du prince-évêque. L'incident du soldat espagnol et le premier mandement de Mgr de Sales. — L'ordination de Noël 1602. — 1603 : les travaux en perspective. — L'infatigable ardeur de l'évêque et docteur : le langage de l'autorité et de la tendresse. — L'ordination du 22 février : le nouveau prêtre et son ange gardien. — Le bref mandement de carême. — La récollection des jours gras. — Le jeûne sans rémission et les disciplines sanglantes. — Valentins et Valentines : la raison profonde de ce désordre. . . . . 3

**Chapitre II. Le catéchisme des petits enfants. . . . . 22**

L'éducation religieuse des enfants dans le diocèse d'Annecy-Genève. — Les premiers catéchismes de Mgr de Sales à Notre-Dame de Liesse. — Le crieur en dalmatique. — Le manuel choisi : le Catéchisme de Bellarmin. — Le transfert des réunions enfantines à l'église des Dominicains. — L'évêque catéchiste au milieu de « son petit peuple » : les yeux dans les yeux ; enfant avec les enfants ; comparaisons et similitudes. — L'art de reprendre et de corriger. — L'apostolat par les enfants : saints et saintes, Valentins et Valentines ; l'invitation aux parents et amis. — Les moqueries et la conversion d'un aigrefin. Les Règlements pour l'enseignement du catéchisme. — Les deux classes, puis les trois classes de catéchisés. — La classe de Monseigneur : sa mère, ses frères, ses sœurs dans l'assistance. — Les catéchismes dans les paroisses du diocèse. — La confrérie de la Doctrine chrétienne. — Monseigneur à la procession des enfants. — Premières communions. — Les missionnaires du catéchisme. — Pour éclairer et réchauffer le zèle des catéchistes. — Au cours des visites pastorales. — Prière finale. . . . . 22

**Chapitre III. Des voyages et une longue épreuve. . . . . 40**

Le *Mandatum* du jeudi saint et l'office pontifical de Pâques. — Le saint pontifiant. — À Montmélian, le mariage de Louis de Sales. — Le vœu de Louis et le pèlerinage en commun à Notre-Dame de Myans. — En Piémont, l'hommage au duc Charles-Emmanuel ; le pèlerinage à Notre-Dame de Mondovi. — À Carmagnola : la visite au bienheureux évêque de Saluces, Juvénal Ancina ; le sermon improvisé ; « *Tu vere sal es* » ; la riposte au gentilhomme hâbleur ; « la seule et vraie amitié ». Les commencements d'une longue épreuve : le Chapitre cathédral de Saint-Pierre de Genève, hors venu, et le Chapitre collégial de Notre-Dame de Liesse, curé de la paroisse d'Annecy. — La question de la prééminence aux processions. — L'attitude expectative des deux précédents évêques. — L'attitude décidée de Mgr de Sales. — L'appel des Collégiaux au duc de Genevois-Nemours. — Un départage inadmissible. —

L'ultimatum épiscopal au doyen de Notre-Dame. — L'abstention des Collégiaux. — Un nouvel arrêt du prince. — L'ordonnance épiscopale qui l'emportera. — La pénible prolongation du procès. — Une paix vraiment séculaire. — La joie profonde de Mgr de Sales. ....40

#### **Chapitre IV. Le pèlerin de Notre-Dame de Compassion. .... 54**

Le départ pour Belley, vers le gouverneur, duc de Bellegarde. — À la cathédrale Saint-Anthelme : prédication, confessions et baptême. — Au malheureux pays de Gex. — L'injonction du gouverneur aux prédicants calvinistes. — La conférence avec l'« hérétique Desprez » et la conversion des deux gentilhommes de la suite du duc. — Dépit et tentative d'empoisonnement. — Les longs ennuis de Mgr de Sales. — Le retour à Annecy ; le message du maire de Dijon et la réponse de l'évêque et prince de Genève. Vers Thonon et Notre-Dame de Compassion. — L'entrée solennelle. — Les trophées de la victoire. — La visite du gentilhomme calviniste Claude Forestier d'Yvoire. — La bénédiction du cimetière de Saint-Bon : orage et sérénité. Un jour de vacances à Viuz-en-Sallaz : l'abjuration du seigneur d'Yvoire. — Chez les Augustins de Notre-Dame de Sixt, parmi les montagnes du Faucigny. — Une visite canonique peu banale. — Des réformes provisoires. — Avec du temps et de la patience... — Dans les éboulis d'Entre-deux-Nants : l'évêque, père et défenseur de ses diocésains. — Une cérémonie d'ordination à Saint-Augustin de Thonon. ....54

#### **Chapitre V. Le préfet de la Sainte-Maison. .... 69**

Dans le cortège de bienvenue à Thonon ; les groupements nouveaux : la Sainte-Maison et la confrérie de Notre-Dame de Compassion. — Les pénibles commencements du « presbytère, âme de toute l'Œuvre ». — Les Pères Capucins parmi les ruines du château ; les Pères Jésuites chez l'habitant, et leur collège dans un coin de l'hôtel de ville. — Deux façons de voir : François de Sales et le Père Chérubin. — À l'œuvre ! — Ce qu'eût voulu exactement l'évêque de Genève. Ce qu'il trouvait, en septembre 1603. — Le sort de l'École des Arts, du collège, du refuge pour les convertis, du « presbytère ». — Le collège en péril : le départ des Jésuites ; sous la férule des régents laïques ; l'arrivée des Barnabites. — L'attiédissement du « presbytère » ; le projet de faire appel à l'Oratoire de France. — Les fruits de l'épreuve : les bienfaits de la Sainte-Maison ; la moisson de Révérend Pierre Gillette. ....69

#### **Chapitre VI. Premier contact de l'évêque avec son clergé. .. 81**

L'indiction du synode de 1603. — L'évêque au milieu de ses prêtres en la fête des saints Anges. — Conseils de sainteté, de prudence et de zèle. — Le nouveau catéchisme diocésain. — Heureux effets d'une telle réunion. — Les *Constitutions synodales du diocèse de Genève*. — L'autorité accrue des surveillants. — Autres arrêtés concernant la fréquentation des tavernes, le jeu, la chasse, les foires et marchés, la tenue des registres paroissiaux, les exorcismes, la sorcellerie. « Le tourment de la multiplicité des sollicitudes. » — Une exhortation véhémement à

P'étude des sciences ecclésiastiques. — Les vingt-cinq *Avertissements aux Confesseurs*. ..... 81

### **Chapitre VII. Une première rencontre..... 91**

Un plan d'ensemble pour la réforme des monastères savoisiens. — Jacqueline Coste au catéchisme. — Pourquoi elle a quitté l'hôtellerie genevoise de *l'Écu de France*. — Son désir de vie religieuse. — Mais en quelle congrégation ?... — Comment satisfaire des âmes éloignées malgré elles du cloître ? Au château de Sales : la préparation des sermons de carême. — Dans l'oratoire du château : un avenir, des figures qui se révèlent. — L'accueil à Dijon. — À l'hôtel de Villers. — L'amitié de Monseigneur André Frémyot. — Dans la Sainte-Chapelle du palais des ducs : la station quadragésimale. — Quelle est cette auditrice ?..... 91

### **Chapitre VIII. Jeanne-Françoise de Chantal..... 102**

La petite orpheline. — L'attachement des Frémyot à la foi catholique. — Le mariage de Jeanne-Françoise Frémyot avec le baron Christophe de Chantal. — La châtelaine de Bourbilly. — Le rude hiver de 1600-1601. — L'accident de chasse. — Le veuvage. — Le pardon à l'homicide. Sur le chemin de la sainteté. — Pas de guide spirituel. — L'apparition de Bourbilly. — Le directeur qu'il ne fallait pas. — À Monthelon, sous le toit du beau-père. — L'insolence d'une gouvernante. — « Sept ans et demi de purgatoire. » — C'est *lui!*..... 102

### **Chapitre IX. Le Carême de Dijon.....116**

À la Sainte-Chapelle. — Le bon et gracieux peuple de Dijon. — Conférences pour les dames pieuses de la ville. — Au confessionnal. — Sous le toit du président Frémyot et à l'abbaye de Saint-Étienne. — La première messe du jeune archevêque de Bourges. — La fanfaronnade du prédicant Cassegrain. Les adieux à Mme de Chantal. — Le cadeau des échevins. — En route vers Annecy. — Le premier message à Mme de Chantal. — La halte de Beaune. — À Chassagne : le coucher sur la dure..... 116

### **Chapitre X. Les pèlerins de saint-Claude..... 129**

Les trois lettres qui inaugurent vraiment la direction salésienne : à l'abbesse du Puits-d'Orbe, à la présidente Brûlart, à la baronne de Chantal. De nouveau « parmi les travaux et traverses » : au pays de Gex ; une requête sans effet. Le pèlerinage à Saint-Claude. — La réception par la famille Rosset et l'entrevue avec Mme de Chantal. — Direction et confession. — Un règlement de vie dans le monde : « tout par amour, rien par force. » — La séparation au pied de la croix..... 129

### **Chapitre XI. La réforme d'Abondance et l'« épître sur la prédication ». ..... 147**

« L'ignorance de la discipline » à l'abbaye d'Abondance. — Les motifs de cette déchéance. — La bonne volonté de l'abbé commendataire. — Une mesure radicale : un nouvel institut à Notre-Dame d'Abondance. Les « vacances » de



Monseigneur de Genève à Viuz-en-Sallaz puis à Thorens : une grande ordination ; un parrainage à Samoëns ; une très longue lettre à un prédicateur novice. — *L'épître sur la prédication* à Mgr André Frémyot, archevêque de Bourges. — Des règles d'éloquence sacrée claires et sûres. — Les qualités du vrai prédicateur : être irrépréhensible, posséder une bonne doctrine, avoir mission, s'adresser à tout l'homme, cœur et intelligence. — Doit-il « plaire » ? — « Tout simplement la parole de Dieu. » — Fi des souvenirs mythologiques ! — Emploi des histoires profanes et des « similitudes » tirées de la nature. — « Tenir méthode. » — La flamme intérieure, âme de tout apostolat. — Où François de Sales se dépeint lui-même. — Conseils immédiatement pratiques à Monseigneur de Bourges. — Le rayonnement de cette épître.....147

## **Chapitre XII. Le « Codex Fabrianus », les « vacances » à**

### **Sales et le carême de La Roche.....162**

Le « *premier Titre* » du « *Codex Fabrianus* » : le réquisitoire contre l'esprit et les négations de Luther et de Calvin ; le plaidoyer pour la réalité de la messe et de l'onction des prêtres ; l'apologie des soldats martyrs. Une fatigue extrême et des vacances bien relatives. — L'amitié de deux âmes saintes. — Une fête de la jeunesse pour la restauration du collège de La Roche ; les dithyrambes de maître Pierre Marquet. Les prédications de La Roche. — Ordination et offices pontificaux. — Martin le sourd-muet. — Les hautes vertus d'une ménagère. — La mort du grand pape Clément VIII et l'élection du trop éphémère Léon XI, ami de François. — Les desseins d'Henri IV sur Monseigneur de Genève. — Le cardinal *in petto*. — La mort de Léon XI et l'élection de Paul V. ....162

## **Chapitre XIII. Mme de Chantal**

### **en retraite à Sales (mai 1605).....177**

Les conseils à la future retraitante. — À Thorens, pour l'éveil du printemps. — L'accueil de Mme de Boisy à Mme de Chantal. — Seule avec Dieu. — Les colloques de deux âmes saintes. — Correction paternelle : les mets qui rebutent ; les soucis de la femme de chambre ; un regret trop humain. — Être forte et vivre joyeuse. Le départ de la petite Jeanne pour la Bourgogne en compagnie de Mme de Chantal. — Les fruits d'une retraite à jamais mémorable : allégresse et cantiques ; surprise édifiée des serviteurs ; simplification dans la coiffure et la toilette ; les nuits calmes de la femme de chambre ; mortification du goût. — La bonne dame de Monthelon au service des pauvres ; la pharmacie ; la femme au loup ; le baiser au lépreux. — Maladie grave et prompt guérison. — La haute leçon de détachement qui prépare à de grandes choses. ....177

## **Chapitre XIV. La visite du diocèse.....191**

Un grand devoir de l'évêque : la visite pastorale. — Filial hommage à Paul V. — Conversions de jeunes à Genève. — Un nouveau défi aux ministres calvinistes. — Pétition au Clergé de France en faveur des catholiques de Gex. — En Chablais, au son joyeux des cloches. — Le « grand pardon » de Notre-Dame de Liesse. Vers les « petites et grandes croix ». — Le programme des trois années

de visite pastorale. — Sur les sentiers de montagne. — Une mission dans chaque paroisse. — Les macérations de l'évêque en sa tournée pastorale. — « Tout à tous. » — L'enthousiasme populaire. — Le prélat conciliateur. — Contre les superstitions locales. — Réponse à de sottes facéties. — « Chez ma mère. » — De touchantes conversions. L'évêque chez les curés de ces montagnes : bonté familière ; un presbytère hanté ; rappel au devoir ; aux genoux du prêtre repentant ; le défenseur des calomniés. — L'armée des ordinands. Les résultats de la visite : l'édification de l'exemple ; miracles et renom de sainteté ; la guerre aux puissances démoniaques ; accroissement de zèle chez notre saint ; le berger mort dans les glaces. — Les consolations du retour..... 191

## **Chapitre IX. Le Carême de Chambéry et l'académie**

### **Florimontane. .... 218**

La solennelle invitation du souverain Sénat. — Une retraite préparatoire chez les Pères Jésuites de Chambéry. — L'affaire du monitoire, les menaces et les excuses des sénateurs, la vengeance d'un saint. — Deux grandes ordinations à Chambéry. — Un auditoire lent à conquérir. — Confessions et conversions. — Critiques. — Le miracle du crucifix. Un projet cher à François de Sales et à Antoine Favre : une réunion de beaux esprits. — Deux amis, fidèles servants des lettres. — L'humanisme d'un saint. — L'Académie Florimontane. — Des constitutions quasi monacales. — Les premiers académiciens : Louis de Sales, Nouvellet, Fenouillet, Honoré d'Urfé... — Séances et conférences. — Déclin, puis disparition de la Florimontane. — Ses bienfaits : une petite Athènes ; Richelieu, Favre de Vaugelas et l'Académie française..... 218

### **Chapitre XVI. Un arbitrage à Rome, un Carême, un jubilé et deux deuils. .... 236**

L'évêque et le condamné à mort. — La visite *ad limina* par procuration. — La controverse de *Auxiliis* : le mémoire pour Mgr Germonio ; la pensée de François de Sales ; la décision pacificatrice de Paul V. Le carême d'Annecy : le zèle et l'épuisement de l'évêque prédicateur et confesseur ; la réplique au chanoine Déage ; les œillades du jeune cousin ; des larmes qui font pleurer les pécheurs. Le jubilé de Thonon ; l'obstruction calviniste ; l'affluence des étrangers ; la procession des convertis de la Sainte-Maison. Annecy en deuil : le décès d'Anne d'Esté ; les obsèques à la collégiale Notre-Dame de Liesse ; l'oraison funèbre en deux éditions. Jeanne la petite préférée ; sa maladie et sa mort entre les bras d'une sainte ; le chagrin résigné du grand frère et de la mère ; l'émouvante lettre à Mme de Chantal..... 236

### **Chapitre XVII. L'« introduction à la vie dévote ». .... 256**

#### **I. Philothée. .... 256**

La direction des consciences et les « traités de matière spirituelle » pour Mesdames Brûlart, Rose Bourgeois et de Chantal. — Louise de Chastel, dame de Charmoisy : sa vie, ses premières entrevues avec son cousin François de Sales. — Directeur et dirigée. — Le procès de Chambéry et les confidences au

Père Louis Fourier. — L'initiative du Père. Monseigneur de Genève à l'œuvre. — Les sources de l'*Introduction*. — Apparition du livre. — Pierre Rigaud, de Lyon. *À la Fortune*. — Les réimpressions successives. — Succès immense, appréciations de grandes âmes. — Le libraire et ses quatre cents écus d'or.....256

## **Chapitre XVIII. L'« introduction à la vie dévote »..... 274**

### **II. LA DIRECTION À PHILOTHÉE.....274**

Une très opportune nouveauté. — Le renouveau de la foi et les aspirations des chrétiens dans le siècle. — Le livre attendu. — Les idées maîtresses de la direction de saint François de Sales. Les premiers pas de Philothée au chemin de la dévotion. — La purification de l'âme. — Le « don d'oraison ». — Messe et communion. — Union à Dieu par les oraisons jaculatoires. De la mystique à l'ascèse : l'« exercice des vertus ». — Les vertus « communes » : patience, humilité, douceur, obéissance, esprit de pauvreté, chasteté et liaisons ; les jeux et les danses ; entre époux chrétiens ; les péchés de la langue ; « l'esprit juste et raisonnable. » — Les tentations. — La dévotion véritable. — La recollection annuelle. — De l'*Introduction à la vie dévote* au *Traité de l'amour de Dieu*.....274

## **Chapitre XIX. L'« introduction à la vie dévote » .....301**

### **III. Le charme du livre.....301**

Un livre inimitable. — La *Somme* de la direction salésienne aux personnes du monde. — Le secret de son charme : lecture facile ; chapitres courts ; Philothée toujours présente ; *Philothée* et nous ; l'auteur peint dans son œuvre. — Livre vivant, livre vécu : l'exemple entraînant du saint directeur. La forme littéraire, grand attrait de l'*Introduction* : simplicité du style ; pas de citations pédantes ; cordialité du ton. — Fleurs et images, « similitudes » ; l'édification tirée des spectacles de la nature. — Qu'en est-il de la science zoologique ou botanique de Monseigneur de Genève ? — Moraliste bien plutôt que naturaliste. L'*Introduction à la vie dévote*, introduction à la langue classique. — François de Sales, grand écrivain de transition entre le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle.....301

## **Chapitre XX. La réforme ardue de Talloires**

### **et le sacre de Mgr Camus. ....313**

Contre le carnaval de Nessy. — La mort de la femme de Louis de Sales. — Le partage des biens de famille : le choix du jeune Bernard de Sales ; les protestations des aînés et le contentement secret de François. — Projets de livres. Chez les bénédictins de Talloires. — Boucs et brebis. — L'élection de dom Claude-Nicolas de Quoex. — L'attentat contre le nouveau prieur et la clémence de l'évêque. — Sommations et réforme. Le prodige de la colonne de feu. — Le sacre de Mgr Jean-Pierre Camus de Saint-Bonnet, évêque de Belley. — L'intime amitié des deux prélats. — Mgr Camus très attaché à ses devoirs d'évêque. — Ses « histoires dévotes ». — Réconfort à un découragé. — Un orateur original. — Lutte fâcheuse contre des religieux. — Un historiographe manqué. — « L'esprit du bienheureux François de Sales » ; « confus et bizarre chef-d'œuvre ». — Le grand mérite de Mgr Jean-Pierre Camus.....313

**Chapitre XXI. Vers Gex à travers Genève,  
en Franche-Comté pour le litige des salines. .... 330**

Par commandement de Sa Majesté, un voyage au pays de Gex pour les intérêts de la religion. — La messe de Saint-Julien et la décision de Monseigneur. — La chevauchée hardie à travers Genève. — L'accusation auprès de Charles-Emmanuel et la sérénité de François. — Une excellente besogne. — Les remerciements au roi Henri IV. Par commandement de Sa Sainteté, vers Baumes-Dames. — Le mariage, à Monthelon, de Bernard de Sales et de Marie-Aimée de Chantal. — À Dôle, devant la sainte Hostie de Faverney. — À Besançon, devant le saint Suaire. — À Baume, l'arbitrage dans le procès des salines. — Vers Salins au son des cloches comtoises. — Mortification de la curiosité. .... 330